

# Réindustrialisation

## Les territoires passent à l'offensive

Au-delà des opérations coup-de-poing, les collectivités tentent d'améliorer l'environnement économique de leurs bassins d'emplois et de soutenir les filières porteuses.

**A**près la désindustrialisation, la réindustrialisation ? Face à l'hémorragie des emplois, les territoires réagissent. Le conseil économique, social et environnemental d'Ile-de-France tirait la sonnette d'alarme en organisant, en novembre 2011, le colloque «Quelle ambition pour l'industrie en Ile-de-France?». Une semaine plus tard, la Fédération des maires des villes moyennes, dressant le constat que «plus de 60% des PME industrielles et des activités productives sont inscrites au cœur des bassins d'emplois des villes moyennes», lui emboîtait le pas avec le colloque «Faire face à la désindustrialisation». Sous l'égide de son président, Christian **Pierret** maire (PS) de Saint-Dié-des-Vosges (Vosges), l'association a aussi publié le manifeste «Pour un rebond industriel français» prônant une vingtaine d'actions d'urgence (création de structures d'enseignement décentralisées, accélération d'équipement en fibre optique, etc.).

### La fin de la «subventionnite»

Selon Christian Pierret, ex-ministre de l'Industrie du gouvernement Jospin, qui a vu 50% des emplois de sa ville disparaître durant les quinze dernières années, il y a urgence: «Les territoires doivent passer à l'offensive. Il faut abandonner l'idée de retrouver les grosses entreprises disparues et encourager le développement des PME et des très petites entreprises.» Pour cela, «le maire a le devoir de créer l'environnement favorable, les infrastructures et les services qui attireront l'activité», martèle-t-il, se félicitant que le Centre d'ingénierie, de recherche et de transfert de l'école supérieure de Saint-Dié-des-Vosges vienne d'être labellisé parmi les dix meilleures plateformes nationales d'innovation.

**35 Md€**

sont consacrés au programme «Investissements d'avenir», lancé par Nicolas Sarkozy à l'été 2009, destiné à redresser la compétitivité de la France en visant quatre domaines: l'enseignement supérieur et la formation; la recherche; les filières industrielles et les PME; le développement durable et le numérique.

**6,5 Md€**

sont destinés aux filières industrielles et aux PME dans le cadre du grand emprunt. Les mesures concernent la création d'un fonds national d'amorçage, géré par le Fonds stratégique d'investissement, celle d'un fonds pour l'entrepreneuriat social et solidaire, des aides aux entreprises par le biais d'Oséo et le soutien à certaines filières comme l'aéronautique ou le véhicule du futur.

Source: ministère de l'Industrie, site internet [www.industrie.gouv.fr/enjeux/invest\\_avenir](http://www.industrie.gouv.fr/enjeux/invest_avenir)



En 2010, Rossignol a «rapatrié» de Chine à Sallanches (Haute-Savoie) la production de 60 000 paires de ski. Un rare exemple réussi de relocalisation qui fait des envieux.

«Nous sommes parfois trop éloignés du terrain. La crise implique d'aller vite et d'en finir avec les subventions. Les entreprises veulent des aides opérationnelles et ponctuelles», confirme Laurent Sodini, vice-président (PS) chargé de l'économie à la région Basse-Normandie. Confrontées à des réductions d'emplois massives (Sanmina à Cherbourg, Oberthur ainsi que NXP à Caen), les petites villes bas-normandes ont perdu 9% de leurs emplois industriels entre 1993 et 2003.

### Logique de filière

«La Basse-Normandie consacre 20 à 30 millions d'euros aux aides directes, c'est peu par rapport aux milliards que pèse l'activité économique, mais si l'action est faible en volume, elle a un effet de levier essentiel», insiste Laurent Sodini. La région vient de lancer, dans le cadre du programme «investissements d'avenir», le fonds interrégional d'amorçage avec la Haute-Normandie, les Pays de la Loire et la Bretagne.

Elle travaille aussi à la création d'un fonds d'investissement, associant les chambres de commerce et d'industrie, pour alimenter en fonds propres les entreprises fragilisées.

Dans son observatoire de l'action économique régionale 2011, réalisé avec l'Association des régions de France, le cabinet Sémaphores passe à la loupe les programmes anticrise mis en place. «Après avoir fait l'impasse sur des politiques de filières au début des années 2000, ce qui était une grave erreur, les régions reviennent à des soutiens orientés vers les filières industrielles locales», se réjouit Alain Petitjean, directeur général de Sémaphores, qui plaide pour «la fin de la logique de guichet». Que ce soit la Lorraine, avec son programme de «structuration des filières» voté en 2011, l'Alsace avec ses «conventions d'objectifs par filière» ou le Nord-Pas-de-Calais et ses «pôles d'excellence régionaux», l'idée est de se recentrer sur les économies qui marchent. **M.K.**

## Pour ou contre les commissaires à la réindustrialisation ?

En mars 2009, Nicolas Sarkozy annonçait la création de commissaires à la réindustrialisation, placés sous l'autorité du préfet, dans dix régions particulièrement meurtries (\*). Leur rôle : limiter les fermetures d'usines. Depuis le bilan de février 2010, faisant état de 400 entreprises aidées représentant 60 000 emplois, le gouvernement n'a pas communiqué sur l'impact de ce dispositif.



**« Il devrait y en avoir un dans chaque région »**

**Jean-Louis Chauzy**, président du conseil économique, social et environnemental de Midi-Pyrénées

« Ces commissaires ont un vrai rôle à jouer dans le cadre d'une politique globale de réindustrialisation. Mais il ne faut pas que

ce dispositif s'arrête au bout de trois ans, comme cela risque d'être le cas en 2012. Je souhaiterais que leur fonction soit reconduite et pérennisée. Il est normal que, à côté du préfet de région, quelqu'un soit investi à temps complet de cette mission de revitalisation des bassins en difficulté. La nomination de tels commissaires, cette fois-ci dans l'ensemble des régions, serait de plus un signal fort d'engagement de l'Etat. En Midi-Pyrénées, le commissaire à la réindustrialisation [Robert Castagnac, ndlr] a participé à plusieurs actions : lors d'études lancées sur l'industrie du meuble, pour accompagner les problèmes de recrutement dans la filière mécanique. Il a été aussi mobilisé durant de l'affaire "Molex", ce "hold-up industriel". La crise touche durement les bassins industriels historiques. Il y a, certes, des créations d'emplois en Midi-Pyrénées, mais 80 % le sont dans la région de Toulouse. Les commissaires doivent également travailler avec les conseils régionaux. »



**« Encore faudrait-il leur donner des moyens »**

**Bernard Beaulieu**, président de la communauté de communes de la grande vallée de la Marne (16 communes, Marne)

« C'est de l'effet d'annonce ! La création des commissaires à la réindustrialisation n'est pas une mauvaise idée, en revanche,

le dispositif est resté à l'état des grandes déclarations. Ces commissaires n'ont aucun moyen financier ni aucune possibilité d'action. Dans le cas de l'entreprise PTPM – filiale du groupe automobile Trèves, 160 emplois – à Ay, les soi-disant actions menées par la commissaire Simone Mielle [nommée en 2009 pour la Champagne-Ardenne, ndlr] n'ont pas abouti. L'usine a fermé. Nous avons même senti que l'on cherchait à accompagner la fermeture. Je rencontre une fois par mois Simone Mielle, les contacts sont donc réguliers. Mais je constate qu'elle n'a pas les moyens de ses ambitions. Je crains que les actions soient également inefficaces pour sauver l'entreprise Plysol, à Epernay. Le rôle de ces commissaires devrait être de soutenir de nouvelles activités industrielles. Je me bats pour restructurer des industries de champagne et de vin qui périclitent sur notre territoire. Or cela demande une expertise et un accompagnement financier que je n'obtiens pas. »

(\* ) Bretagne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Haute-Normandie, Lorraine, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Poitou-Charentes et Rhône-Alpes.

## Trois stratégies au banc d'essai

**Basse-Normandie • 1,47 million d'hab.**

### Un « contrat » de relance

La région Basse-Normandie mise sur son contrat de relance économique territorial pour l'emploi (Crete). Ce dispositif, lancé au plus fort de la crise en 2009, met en place des actions ciblées sur un territoire délimité en fonction du nombre de suppressions d'emplois, tels que le pays du Saint-Lois (fermeture d'Euromoteurs, 142 emplois), le pays du Cotentin (fermeture de Sanmina, 300 emplois) et le pays d'Auge (pour lequel le dispositif est en cours). Le Crete se place dans une logique de reconversion à long terme des bassins fragilisés. Au programme : une cellule d'accueil des salariés, la promotion de filières nouvelles et le financement d'outils industriels mutualisés.

**Pays de la Loire • 3,54 millions d'hab.**

### Un grand emprunt régional

En 2009, dans le cadre du plan régional de lutte contre la crise (566 millions d'euros), le conseil régional des Pays de la Loire a lancé un emprunt auprès des particuliers et des investisseurs institutionnels, sous la forme d'un emprunt obligataire à 4%. 80 millions d'euros ont été collectés. Depuis deux ans, ces fonds ont été consacrés à trois volets : 12 millions d'euros pour des prêts de redéploiement industriel qui ont permis le maintien de 6500 salariés, 58 millions afin d'accélérer des chantiers et 10 millions pour dynamiser les investissements des autres collectivités. Cette initiative originale a depuis été reprise en Limousin et en Auvergne.

**Ile-de-France • 11,73 millions d'hab.**

### Une aide aux PME en croissance

Lancé en 2008 par la région Ile-de-France, le programme PM'Up vise à augmenter le nombre d'entreprises de plus de 50 salariés. A la suite d'appels à projets, les entreprises bénéficient, sur la base d'un plan de développement sur trois ans, de subventions de 250 000 euros maximum pour investir dans divers domaines : modernisation, dépôt de brevets, prestations de conseil, actions de développement international ou de recrutement de cadres sur des fonctions nouvelles, etc. Un accompagnement est assuré par des experts. A ce jour, 539 entreprises en ont bénéficié, pour un investissement de 58 millions d'euros.

# « Le bon échelon pour agir, c'est la région »

Patrick Artus, directeur de la recherche et des études de Natixis, coauteur de « La France sans ses usines » (\*), ouvre quelques pistes de rebond. Autant de voies étroites dans lesquelles les régions ont leur rôle à jouer.

## Quelle est la bonne échelle permettant de lutter contre la désindustrialisation ?

Chacun est arrivé à la conclusion que le bon échelon contre la désindustrialisation, c'est la région. Les grands succès industriels ont été obtenus à cette échelle, que ce soit en Bavière (Allemagne) ou en Lombardie-Vénétie (Italie). Ils reposent sur un environnement favorable aux entreprises grâce à un travail en réseau auprès des universités et des centres de recherche.

## Que peuvent faire les régions françaises ?

Contrairement à ce qui se passe en Allemagne, les sous-traitants français sont maltraités. Ils achètent les matières premières, se chargent des investissements et portent la trésorerie de leur donneur d'ordre. Certaines pratiques relèvent du droit pénal: rupture unilatérale des contrats, vol de la propriété intellectuelle, débauche illégale de salariés... Si un président de région allait voir un patron de multinationale afin de dénoncer ces pratiques, cela aurait un impact.

## La pression « citoyenne » en faveur du principe de précaution ne joue-t-elle pas contre l'industrie ?

Sur les gaz et huiles de schiste, on a commencé par donner des permis d'exploitation sans expliquer à la population que les paysages seraient abîmés par les trous et les tuyaux, que la consommation d'eau augmenterait fortement et qu'il y aurait un risque de disperser des solvants dans la nature. Ensuite, on a annulé ces permis sans dire aux habitants ce qu'ils pouvaient y gagner. Veut-on payer

notre gaz quatre, cinq, sept fois plus que les Américains qui ont autorisé ces explorations ?

## Considérez-vous que les élus locaux favorisent trop l'environnement, au détriment de l'emploi ?

Cette question va de nouveau se poser pour le pétrole de schiste en Lorraine. Elle est vieille comme l'industrie. Il est dommage qu'en France on ne sache



Patrick Artus, membre du comité d'analyse économique de Natixis.

pas faire la part des choses entre les risques de pollution et les avantages économiques. En Allemagne, personne ne jette un papier dans la Forêt-noire, où un effort énorme a été fait pour réduire la consommation énergétique des logements, on accepte les nuisances liées au secteur de l'acier spécialisé ou à celui de l'automobile haut de gamme. On protège de manière scrupuleuse une partie du territoire pour en sacrifier une autre. La pollution des rivières est sept fois plus importante qu'en France. Et, pourtant, ce compromis est accepté par tous.

## L'une des forces de l'Allemagne réside aussi dans la mobilité de ces salariés...

Ils le sont davantage, car ils sont souvent locataires. Rendre les Français propriétaires et refuser de densifier les villes entraînent des effets délétères. Les pavillons situés loin des centres-villes, achetés grâce au taux zéro, sont très difficilement revendables. On a affaire à de véritables « pièges à chômage ». Il en résulte que les taux de chômage varient de 5% à 25% selon les territoires. Conclusion, il faut aider les Français à devenir locataires !

Propos recueillis par Jean-Baptiste Forray

(\*) Ecrit avec Marie-Paule Virard, éditions Fayard, 2011.

## Pour aller plus loin

### SUR LE WEB

#### Le plaidoyer de Christian Pierret

Dans son ouvrage « France 2012. Refusons le déclin » (éditions Prospero, 2011), publié également sur son site, Christian Pierret, président de la Fédération des maires des villes moyennes et maire (PS) de Saint-Dié-des-Vosges, livre ses recettes pour réindustrialiser les territoires. Au menu : des structures d'enseignement supérieur décentralisées adaptées au tissu local et un réseau de banques d'investissement régionales.

Site internet : [www.christianpierret.net](http://www.christianpierret.net)

### À LIRE

#### Les bonnes pratiques des régions

Le cabinet de conseil Sémaphores présente la deuxième édition de « L'Observatoire de l'action économique régionale », réalisé en collaboration avec l'Association des régions de France. Des fiches pratiques présentent un condensé des programmes d'actions pertinents menés en faveur des entreprises.

Site internet : [www.semaphores.fr](http://www.semaphores.fr)

#### Le diagnostic du Sénat

« Réindustrialisons nos territoires » : c'est le rapport du Sénat présenté par Alain Chatillon (UMP), le 5 avril 2011, au nom de la mission commune d'information sur la désindustrialisation des territoires. L'élu dresse un constat sévère sur l'état de la France, à partir d'une enquête menée depuis mai 2010, et propose dix-sept pistes pour redresser la barre.

Site internet : [www.senat.fr](http://www.senat.fr) > vos sénateurs > Luc Chatillon > rapports

la Gazette.fr

## POUR COMPLÉTER VOTRE INFORMATION...

- L'interview intégrale de Patrick Artus  
[www.lagazette.fr/95118](http://www.lagazette.fr/95118)
- L'Eure adopte un vœu pour demander à l'Etat d'envisager l'expropriation de M-Real  
[www.lagazette.fr/89280](http://www.lagazette.fr/89280)